

CALORIQUE dégagé de corps dans lesquels il a été accumulé : marteau de Mayor; eau bouillante. Rayons solaires concentrés par une lentille.

CHLORE LIQUIDE.

CARBONATES ALCALINS. LESSIVES CONCENTRÉES. CHAUX.

AMMONIAQUE (*vesicatoire ammoniacal, pommade de Gondret*).

TARTRE STIBIÉ, pommade (2, à 8, axonge 50,).

NITRATE D'ARGENT, pommade (2, à 4, axonge 50,).

MOUTARDE; alcool sinapique; sinapismes.

HUILE DE CROTON TIGLIUM, (15 à 50 gouttes sur un emplâtre ou dans une huile.

GAROU. RENONCULES. ORTIES. EUPHORBES. STAPHYSAIGRE. TABAC.

CANTHARIDES (*vésicatoires, emplâtre de Janin, etc.*) CHENILLE PROCESSIONNAIRE.

f. — **Médication corrosive.** — Cette médication a pour objet de détruire la texture organique, d'amener la mort locale des parties sur lesquelles elle opère. Éteignant la vie, elle semblerait ne devoir pas se rattacher aux médications excitantes. Mais ses agents, quand ils sont enrayés dans leur énergie, et qu'ils n'ont qu'un effet superficiel et passager, demeurent de simples irritants; et quand toute leur activité se déploie, en même temps qu'ils détruisent la vie dans le tissu dont ils s'emparent, ils la ravivent et l'excitent dans les parties environnantes. Ils y provoquent un travail éliminateur qui exerce sur l'organisme une influence médicatrice puissante.

Les caustiques qui n'attaquent que la superficie des tissus sont appelés *cathérétiques*. Tels sont les solutions de potasse, de soude, d'azotate d'argent; les acides sulfurique, nitrique, légèrement étendus; l'acide hydrochlorique, dont on touche les surfaces malades; l'alun calciné, le crayon de nitrate d'argent.

Les caustiques qui agissent plus profondément (*escarrotiques*), sont le nitrate ou azotate d'argent, entier ou réduit en poudre; la potasse à l'alcool; la poudre de Vienne (*mélange à parties égales de potasse et de chaux vive, formant avec l'alcool une pâte molle*); le caustique de Filhos; le chlorure d'antimoine; le chlorure de zinc; les acides sulfurique et nitrique concentrés; l'acide sulfurique monohydraté uni au sa-

fran; l'acide arsénieux; le deuto-nitrate ou le proto-nitrate acide et le bi-chlorure de mercure; le cautère actuel; le moxa.

II. — MÉDICATIONS DIRECTES, EXCITANTES, SPÉCIALES.

Il y a longtemps qu'on a constaté l'influence particulière exercée sur les différentes parties de l'économie par des agents spéciaux (1). Suivons, dans leur indication, la série des appareils.

a. — **Excitants spéciaux des systèmes nerveux et musculaire.**

(1). *Moyens hygiéniques.* Impressions vives sur les organes des sens; vue des sites pittoresques, des montagnes; spectacle animé d'une grande ville; représentations théâtrales; grandes réunions politiques, scientifiques ou littéraires; musique variée, avec accompagnement d'instruments plus ou moins retentissants.

Massage par percussion ou par malaxation; frictions, urtication, flagellation.

Bains d'immersion, affusions, douches sur la tête ou le rachis; voyages rapides; exercice actif, à pied ou à cheval, de courte durée.

Aliments épicés, liqueurs alcooliques, vins mousseux, café pur.

(2). *Agents physiques.* Electricité, galvanisme, électropuncture ou galvano-puncture, appareil électro-magnétique de Breton frères.

(3). *Médicaments* qui paraissent exciter principalement l'encéphale :

PHOSPHORE.

AMMONIAQUE. ACÉTATE D'AMMONIAQUE.

ARNICA; fleurs, infusion (4, 8, véhicule 500,).

HASCHICH (*extrait gras du cannabis indica*) (2, à 4,).

TABAC.

ALCOOL.

(1) De Sauvages; sur les médicaments qui affectent certaines parties du corps humain plutôt que d'autres; Mémoire couronné par l'Académie Royale des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux. *Oeuvres*, t. II, p. 251.

(4). *Médicaments* qui agissent principalement sur la moelle épinière et le système musculaire :

NOIX VOMIQUE; poudre; extrait alcoolique (0,05 à ,75). FÈVE DE S^t-IGNACE. STRYCHNINE (0,005 à ,05).

BRUCINE (0,01 à ,10).

VERATRINE (0,002 à ,04).

RHUS RADICANS. RHUS TOXICODENDRON.

ERGOT DE SEIGLE; poudre (2, à 6,); infusion (8, pour 500, eau).

ERGOTINE; potion; pilules (1, à 5,).

b. — Excitants spéciaux de l'appareil circulatoire sanguin. —

Ces moyens provoquent surtout l'action du cœur et exercent de là leur influence sur tout le système vasculaire sanguin.

Atmosphère chaude et sèche. Bains chauds, alcalins ou sulfureux. Exercices violents. Odeurs fortes et pénétrantes. Aliments chauds et excitants, pris en assez forte proportion; vin chaud; sucré et aromatisé; divers composés alcooliques.

Ammoniaque et son carbonate. Serpentaire de Virginie. Contrayerva. Eupatorium quaco. Opium (1).

c. — Excitants spéciaux du système lymphatique. — Ces agents ont été désignés par les praticiens sous les noms d'*altérants, résolutifs, fondants*, et par quelques auteurs modernes sous celui de *substitutifs internes*.

Leur action est lente; ils paraissent favoriser l'absorption; ils se montrent utiles dans les maladies qui ont leur siège dans le système lymphatique; on doit les regarder comme des excitants ou des modificateurs spéciaux de ce système.

(1). *Moyens hygiéniques.*

Air sec, vif et chaud.

Frictions sèches; vêtements chauds, laine sur la peau.

Régime sévère, composé d'aliments toniques et stimulants.

Exercice en plein air.

Compression douce, méthodique, exercée sur les parties où l'absorption doit être activée.

(1) Ce médicament est à la fois sédatif du système nerveux et excitant de l'appareil circulatoire.

(2). *Moyens pharmaceutiques :*

IODE; solution (0,05 pour 1000, d'eau), alcoolé (4 à 40 gouttes, deux ou trois fois par jour); sirop iodique (15, à 60,); bains (4, à 8,); huile iodée.

Iodure de potassium (0,50 à 4,); bains (20, à 40,). Iodure de soufre. Iodure de plomb. Proto-iodure de fer (,05 à ,25); iodure de fer et de quinine.

Iodoforme (0,01 à ,05).

Éponge calcinée (1, à 5,).

Huile de foie de morue, huile de foie de raie (50, en deux doses).

BROME; (6 gouttes, eau distillée 100, trois fois par jour), bromure de potassium (0,60 à 4,).

CHLORURE DE BARIUM OU CHLORHYDRATE DE BARYTE (0,50 à 5,).

CHLORURE DE CALCIUM (2, à 4,).

CARBONATE DE POTASSE ET DE SOUDE (0,50 à 2,).

CHLORHYDRATE D'AMMONIAQUE (1, à 4,).

MERCURE (0,05 à ,20); pilules bleues (*mercure, conserve de roses et poudre de réglisse*) (0,15; 2 à 5 par jour); onguent napolitain ou mercuriel double; sulfure noir de mercure (0,05 à ,20); proto-chlorure de mercure (0,05 à ,20); deuto-chlorure ou bi-chlorure de mercure (0,005 à ,01 en pilules ou en solution dans l'eau distillée); liqueur de Van-Swieten (15, dans une tasse de tisane. Pour bains, on doit ajouter à 10, 15, ou 20, de bi-chlorure de mercure une dose égale d'hydrochlorate d'ammoniaque.

Proto-iodure de mercure (0,01 à ,15), deuto-iodure de mercure (0,005 à ,025), sous-proto-nitrate-ammoniaco-mercuriel (0,01 à 0,05).

OR, divisé (0,01 à 0,20), oxide (0,05), chlorure d'or et de sodium (0,002 à 0,025) en frictions; cyanure d'or (0,01 à 0,005) en pilules.

ARGENT; nitrate (0,01).

ARSENIC; acide arsenieux (0,005 à ,008), iodure d'arsenic (0,02), sulfure d'arsenic (0,05 à ,15), arseniate de potasse (*solution de Fowler*) (15 à 60 gouttes), arseniate de soude (*solution de Pearson*) (20 à 50 gouttes).

ANTIMOINE; fondant de Rotrou, antimoine diaphorétique lavé (2, à 4,); soufre doré (0,01 à ,05); tartre stibié (0,01 à 0,05, véhicule 500,).

CIGUE; extrait (0,02 à 1,), poudre de la racine fraîche (0,20 à 4,.) racine ou semences (0,50 à 2,).

CONIGINE; (5 à 4 gouttes, alcool 1, eau distillée 20, — employé par gouttes, 15 à 50).

RHUS RADICANS. SAPONAIRE; décoction, extrait (4, à 8,).

SAVON AMYGDALIN (2, à 4,). SAVON DE STARKEY (*carbonate de potasse et essence de térébenthine*) (0,10 à ,50).

EXTRAIT DE FIEL DE BOEUF (1, à 4,)

d. — Excitants spéciaux de la perspiration cutanée.**(1). Hygiéniques.**

Air chaud et sec, été, insolation, frictions sèches et aromatiques.

Bains chauds, bains de vapeurs, bains de sable.

Aliments stimulants pris chauds; punch, thé, et en général toutes les infusions aromatiques, employées chaudes et en grande quantité; exercice actif et soutenu, danse, escrime, chasse, gaîté, affections morales expansives.

(2). Pharmaceutiques :

SOUFRE sublimé; sulfure de potassium et de sodium; sulfure d'antimoine (4, à 4, en pilules); tablettes antimoniales de Kunckel (4 à 12 par jour).

AMMONIAQUE; carbonate, acétate d'ammoniaque; liqueur ammoniacale anisée (10 gouttes, 4 fois par jour); eau de Luce (10 à 20 gouttes dans un verre d'eau).

GAYAC rapé, décoct. (50, pour 1000, eau), extrait (4, à 4, en pilules).
SALSEPAREILLE décoction (60, pour 1000, d'eau); extrait alcoolique (4, à 5,); sirop (60,).

SASSAFRAS, infusion (4, pour 500, d'eau); huile essentielle (5 à 10 gouttes).

SQUINE (50, pour eau 1000,).

POUDRE DE DOWER; (*opium, ipécacuanha, etc.*) (0,50 à ,60).

BARDANE (20, pour eau 500,).

ORME PYRAMIDAL, écorce (10, pour eau 500,).

DOUCE-AMÈRE, tige; décoction (6, à 10, pour eau 500,).

SUREAU, fleurs (5, à 4, en infusion); rob (4, à 10,); suc de la deuxième écorce (50, à 50,).

DOMPTE-VENIN. GAROU. ÉCORCE DE BUIS. CANNE DE PROVENCE.

e. — Excitants spéciaux de la muqueuse nasale. — Ptarmiques ou sternutatoires :

TABAC.

FLEURS DE MUGUET, D'ARNICA, FEUILLES D'AZARUM, DE MARJOLAINE, DE LAVANDE, D'ACHILEA PTARMICA.

IRIS DE FLORENCE. POUDRE D'HELLÉBORE.

SUC DE BETTERAVE. SUCRE EN POUDRE.

f. — Excitants spéciaux de la muqueuse du larynx et des voies respiratoires. — Expectants :

CHLORE. AMMONIAQUE.

SOUFRE; acide sulfureux; hydrogène sulfuré; eaux sulfureuses naturel-

les; vaporarium des établissements d'eaux sulfureuses des Pyrénées Orientales, du Vernet, d'Arles, etc.

GOUDRON; fumigations résineuses; air des forêts de pin.

ACÉTATE D'AMMONIAQUE (4, à 10,).

KERMÈS minéral (0,5 à ,50).

OXIDE D'ANTIMOINE (0,50 à 4,).

TARTRE STIBIÉ (1,02 à 0,05).

POLYGALA DE VIRGINE (racine); poudre (0,50 à 2,); infusion (8, dans eau 500,).

AUNÉE; décoction (10, pour eau 500,); poudre (4, à 10,); extrait (0,50 à 8,).

SCILLE (bulbes); poudre (0,02 à ,06); extrait (0,05 à 0,10); teinture (4, à 15); oxymel (4, à 10,).

IRIS DE FLORENCE.

MYRRHE; poudre (0,50 à 4,); teinture alcoolique (4, à 4,); extrait alcoolique (0,10 à 4,).

GOMME AMMONIAQUE (de 4, à 4,).

BAUME DE TOLU; pilules (0,50 à 4,); teinture (4, à 8,); sirop (50, à 60,).

IPÉCACUANHA (de 0,05 à 0,20).

HYSSOPE; infusion (2, à 4, dans 500, eau).

VÉRONIQUE. ÉRYSIMUM. LIERRE TERRESTRE. BOURRACHE. MARRUBE.

g. — Excitants spéciaux des muqueuses buccale ou gutturale et des glandes salivaires.**1° Collutoires et gargarismes :**

MIEL ROSAT (15, à 50,).

BORATE DE SOUDE (2, à 8,).

ACIDE HYDROCHLORIQUE, quelques gouttes.

ALUN (4, à 4,).

2° Sialagogues :

PYRÈTHRE. CRESSON DE PARA. MERCURE, etc.

h. — Excitants spéciaux de l'estomac.**1° Stomachiques :**

RHUBARBE TORRÉFIÉE. MAGNÉSIE CALCINÉE. CACHOU, etc.

SOUS et BI-CARBONATE DE SOUDE (0,10 à ,40). Eaux alcalines, eaux de Vichy, Vals, Bourbon l'Archambault, Château-Neuf, Saint-Nectaire, Bussang, Ems, Carlsbad, Tœplitz, Marienbad.

2° Vomitifs :

ÉMÉTIQUE ou tartrate de potasse et d'antimoine (0,15 à 0,20 dans eau 500,); kermès (0,25 à ,50).

SULFATE DE ZINC (1, à 2,)
 IPÉCACUANHA (1, à 2,). ÉMÉTINE (0,05 à ,10 en pilules ou en potion).
 AZARUM. EUPHORBES. ELLÉBORE NOIR ET BLANC.

i. — Excitants spéciaux des intestins. — Purgatifs.

1° Laxatifs :

CASSE (50,)
 HUILE DE RICIN (15, à 60,)
 MANNE (80,).
 TAMARIN (80,).
 ROSES PALES et FLEURS DE PÉCHER, en sirop (20, à 40,).
 MIEL (50, à 80,)

2° Cathartiques :

TARTRE STIBIÉ (0,05 dans eau 1000,).
 SELS NEUTRES; sulfate de potasse; sulfate de soude; sulfate de magnésie; tartrate de potasse; tartrate de soude; tartrate de potasse et de soude; phosphate de soude (15, à 45,).
 Eaux de sedlitz (Bohème), de Pulna (*idem*), de Seidschutz (*idem*), de Cransac (Aveyron).
 Sel de Guindre (sulfate de soude 25,; nitrate de potasse 0,60, et tartre stibié 0,025).
 Eau de Trevez (sulfate de magnésie 50, émétique 0,025; eau 1000,).
 SELS ACIDULES : bi-tartrate de potasse, tartro-borate de potasse; tartrate de potasse et de soude (15, à 45,).
 MAGNÉSIE calcinée, carbonate de magnésie (5, à 10,); citrate de magnésie (50, à 50,).
 SOUFRE (4, à 8,).
 CALOMEL (0,60 à 1,20).
 SÉNÉ; infusion (10, à 20, eau 150,).
 RHUBARBE; infusion, décoction, poudre (5, à 15,).
 AGARIC BLANC (0,20 à ,50).

3° Drastiques :

SUC DE LA DEUXIÈME ÉCORCE DE SUREAU (50, à 50,).
 NERPRUN; sirop (20, à 60,).
 ALOES (0,20 à 1,); élixir de longue vie, de propriété, drogue amère, etc. (15, à 50,); grains de santé, pilules écossaises, pilules de Rufus, etc.
 JALAP (1, à 4,); résine (0,50 à 1,); eau-de-vie allemande (10, à 20,)
 SCAMMONÉE (0,50 à 1,); résine (0,40).
 GOMME-GUTTE (0,50 à ,60).
 COLOQUINTE; poudre (0,50 à 1,); extrait (0,40 à ,50).
 ELLÉBORE NOIR; pilules toniques de Bacher (5 à 6).

HUILE DE CROTON TIGLIUM (une à trois gouttes).
 HUILE D'ÉPURGE (0,05 à ,15).
 COLCHIQUE (0,50 à ,50).
 ÉLATERIUM (0,20); élaterine (0,002 à ,005).

k. — Excitants spéciaux de la sécrétion urinaire. — Diurétiques.

(1). Hygiéniques.

Air frais, humide;
 Asperges; vin blanc de graves; bière; boissons abondantes et fraîches.

(2). Pharmaceutiques :

NITRATE DE POTASSE (0,50 à 2,).
 ACÉTATE DE POTASSE, ACÉTATE DE SOUDE (2, à 8,).
 CARBONATE DE POTASSE (0,50 à 1,).
 BI-CARBONATE DE SOUDE (1, à 2,).
 TARTRATE ACIDULE DE POTASSE (2, à 4,).
 EAUX SALINES ACIDULES : de Balaruc (Hérault), Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), Luxeuil (Haute-Saone), Bagnères de Bigorre (Hautes-Pyrénées), Audinac (Arriège), Wisbaden (duché de Nassau), Baden (grand duché de Bade), etc.
 SCILLE; poudre (0,05 à ,10).
 COLCHIQUE (0,05 à ,50); extrait (,01 à ,10); vin (10, à 50,); teinture des semences (1, à 5,).
 DIGITALE; infusion (0,50 à 1, pour eau 150,); poudre (0,05 à ,50).
 CAÏNCA; poudre (1, à 5,); infusion (1, pour 500, eau); extrait (,50 à 5,).
 ALCOOL NITRIQUE (10 à 20 gouttes, dans eau 500,).
 PAREIRA BRAVA; infusion (10, eau 500,).
 PARIÉTAIRE. DORADILLE. UVA-URSI.
 ACHE. PERSIL. FENOUIL. PETIT HOUX, etc.; sirop des cinq racines apéritives (50, à 60,).

l. — Excitants spéciaux des organes sexuels.

1° Aphrodisiaques.

Air vif; régime analeptique, substances animales, gibier, poisson, assaisonnements, vin généreux, pris en quantité modérée; distractions, voyages; bains de mer, bains aromatiques; massage, frictions sèches, flagellation.

VANILLE. GINSENG. PHOSPHORE. CANTHARIDES.

2° Emménagogues, ou moyens propres à faciliter le flux menstruel.

Chaleur appelée vers le cercle inférieur par frictions, fu-

migrations; bas et chaussons de laine; demi-bains chauds et excitants; pédiluves sinapisés; cataplasmes sinapisés promenés sur les membres inférieurs.

Alimentation tonique.

Exercice en voiture ou à cheval, danse;

Affections morales gaies;

Électricité.

SULFURE DE CARBONE (2 gouttes dans une tasse de tisane).

BORATE DE SOUDE (1).

FER.

ARMOISE; infusion (2, à 6, eau 500,); sirop composé (40, à 60,).

SAFRAN; infusion (1, à 4, eau 500,).

RUE; infusion (1, eau 500,); confection (5, à 4,).

SABINE; infusion (1, eau 500,).

3° *Médicaments qui provoquent les contractions utérines*:
SEIGLE ERGOTÉ; poudre récente (1, à 6,).

III. — MÉDICATIONS DIRECTES, SÉDATIVES, GÉNÉRALES.

Il existe plusieurs sortes d'agents sédatifs directs.

D'après les médecins italiens, un grand nombre de médicaments posséderaient une action calmante, dépressive ou sédatif absolue: ce sont les hyposthénisants ou contro-stimulants. Quelques uns méritent en effet ce nom; les autres ne sont que des sédatifs indirects.

J'admets une médication débilitante ou atonique, émolliente ou relâchante, tempérante ou rafraîchissante, et une médication réfrigérante.

a. — Médication débilitante ou atonique. — Les débilitants les plus directs sont:

Les émissions sanguines plus ou moins abondantes, générales ou locales.

Un régime très-sévère, composé de quelques substances végétales; quelquefois la diète absolue.

Le repos complet.

(1) Trousseau et Pidoux; *Matière méd.*, t. I, p. 362.

La compression exercée sur une partie, d'où résulte la diminution du travail nutritif; la ligature ou la compression des vaisseaux qui se distribuent à un organe, pour le priver de sang.

b. — Médication émolliente ou relâchante. — Il ne faut pas confondre cette médication avec la précédente. Elle a pour but de relâcher les tissus et d'en modérer l'action, mais non de la débilitier. Les émollients sont même la plupart des substances nutritives. Toutefois, par un trop long emploi, ils peuvent amener un affaiblissement réel.

L'eau est l'agent essentiel de la médication émolliente. Un corps solide et sec n'acquiert cette propriété que lorsqu'il se dissout ou se pénètre d'humidité. Il semble que les diverses substances qualifiées du titre d'émollientes ne sont que des intermédiaires à l'aide desquels l'eau se transmet aux organes.

Ces substances sont en général fades ou peu sapides, inodores ou du moins non aromatiques; leur température doit être modérée.

(1). *Émollients et relâchants hygiéniques.*

Atmosphère humide, de 10 à 20 degrés centigrades; habitation des lieux bas, des plaines ou des vallons abrités contre une trop active ventilation, et situés près des étangs, des lacs, des rivières.

Bains tièdes plus ou moins prolongés, simples ou avec addition de décoction de substances gélatineuses ou mucilagineuses.

Bains thermaux, ne contenant que quelques sels et une matière organique: Plombières (Vosges), Ussat (Arriège), Limalon (Hérault), Bagnères de Bigorre (Hautes-Pyrénées).

Aliments ayant pour base, parmi les substances végétales:

1° *La fécule*: Froment, seigle, (pain, panade), orge, riz (cuit à l'eau, au lait, au bouillon). Pommes de terre, patate douce d'Amérique, châtaigne. Arrow-root, salep, sagou, tapioka, vermicelle, semoule, gluten granulé. Semences des légumineuses, haricots, pois, fèves, etc., (purées). 2° *Un mucilage*: Herbes potagères, poirée, arroche, épinards, laitue. Racines, carottes, navets, raves, panais, bettera-

ves, scorsonère, salsifis. Fruits, melon d'eau, melon, citrouille.
5° *De l'huile* (plus un *mucilage caséiforme*) : Olives, noix, noisettes, amandes.

Parmi les substances animales :

1° *La gélatine* : Chair des jeunes animaux : poulet, veau, agneau, chevreau, lapin (bouillons). Chair des animaux adultes, bouillie et privée d'osmazome et d'une partie de la gélatine, par une coction prolongée. 2° *L'albumine* : Œufs. Cervelles ; ris (thymus) de veau. Poisson blanc, peu consistant ; carrelets, solle, dorade, truite, merlan, barbeau, brigne, rose. 3° *Le caseum* : Lait, fromages non fermentés.

(2). *Médicaments émollients* employés sous les formes de tisanes, injections, fomentations, cataplasmes, etc. :

AMIDON, féculé de pommes de terre, d'arrow-root.

ORGE, AVOINE (grau), RIZ, mie de pain.

GRAINES de lin, semences de coing.

MAUVES, guimauve, épinards, laitue, mercuriale, cynoglosse.

CHIENDENT ; décoction (43, eau 500.).

AMANDES DOUCES, émulsion, sirop d'orgeat, pâte d'amandes, huile d'amandes douces.

HYDROGALA (eau lactée), petit-lait, lait de poule.

EAU ALBUMINEUSE.

HUILE d'œufs.

BOUILLON de limaçons, de tortue, de grenouilles, d'écrevisses.

EAU DE VEAU, eau de poulet.

GÉLATINE, ichtyocolle, décoction de pieds de veau. Décoction de corne de cerf.

AXONGE, beurre, blanc de baleine, cire.

c. — Médication tempérante ou rafraîchissante. — La médication tempérante a de grands rapports avec la précédente. Elle tend à modérer l'action vitale et à diminuer la chaleur, dont l'élévation est un indice de turgescence, d'excitation organique. Ses principaux moyens sont les suivants :

Atmosphère de 5 à 10 degrés ; habitation des lieux ombragés, ventilés, des bords de la mer, des montagnes, en été.

Bains de 28 à 30 degrés centigrades ; vêtements légers (de toile) ;

Régime végétal, pain de seigle, légumes frais, fruits, pommes, poires, cerises, fraises, oranges, raisin. Lait froid ;

amandé ; blanc-manger. Eau fraîche, pure ou mêlée d'eau gazeuse. Vins blancs très-légers, acidules, étendus de beaucoup d'eau.

ACIDES : acide carbonique, eaux gazeuses de Seltz ou de Selters (duché de Nassau), de Pougues (Nièvre), de Châteldon (Puy-de-Dôme), etc. Limonades avec les acides citrique, tartrique, acétique. Sucs et sirops de groseilles, de framboises, de cerises, de vinaigre, de berberis, d'alkekange, de limons. Oximel.

Repos physique ; solitude ; calme des sens et de l'imagination.

d. — Médication réfrigérante. — Cette médication présente un degré d'énergie plus marqué que la précédente. Elle a pour but d'absorber l'excès du calorique dégagé dans les organes. Elle doit être employée avec continuité ; c'est un des meilleurs moyens de ralentir l'action vitale. Ses agents sont :

L'air froid (zéro ou au-dessous).

Le bain de 10 à 15 degrés centigrades.

Les applications d'eau, de 5 à 10 degrés ; les irrigations continues d'eau froide ;

La glace, la neige, les mélanges frigorifiques ;

L'éther mêlé à l'eau.

IV. — MÉDICATIONS DIRECTES, SÉDATIVES, SPÉCIALES.

L'expérience a révélé l'action spécialement sédative de certains agents à l'égard de divers systèmes ou appareils organiques. Cette étude, extrêmement importante, réclame encore bien des recherches. Profitons des faits acquis à la science.

a. — Sédatifs spéciaux des systèmes nerveux et musculaires.

(1). *Sédatifs hygiéniques de l'encéphale et du système nerveux.*

Air frais, lieux obscurs ;

Bains, demi-bains, bains de siège tempérés et plus ou moins prolongés ;

Régime adoucissant, végétal, relâchant, rafraîchissant ; eau pour boisson.